



LES « DASTUCES » DE LA SEMAINE

DU 16 JUIN AU 06 JUILLET 2014

SPATIAL

[« Sudden Power Loss Leaves a Galileo Satellite in Safe Mode »](#)

One of the four European Galileo positioning, navigation and timing satellites stopped transmitting on two of its three channels May 27 because of a sudden loss of power, forcing ground teams to shut down the satellite after putting it in safe mode while examining possible causes, European government officials said. These officials said the anomaly, which as of July 3 had not been resolved, occurred in a matter of seconds May 27 and shut down the E1 signal first. That signal, which transmits Galileo's Open Service, re-established itself almost immediately. But as soon as it was back in service, the two other channels' power dropped and did not recover. The full satellite then was shut down by ground teams.

[« NASA, Boeing Finalize \\$2.8B SLS Core Stage Contract »](#)

NASA has finalized the contract under which Boeing Space Exploration of Houston will deliver a pair of Space Launch System rocket cores needed for missions to lunar orbit scheduled for 2018 and 2021, the agency announced July 2. On June 30, NASA and Boeing signed a six-and-a-half-year, \$2.8 billion SLS Stages Contract that runs through 2021 and calls for the company to deliver two SLS cores, including hydrogen and oxygen tanks, and avionics. "The total includes money Boeing has already received through an undefinitized contract that allowed the company to continue SLS-applicable work started in 2007 under the Constellation Moon-exploration program", NASA spokeswoman Rachel Kraft said.

[« Airbus et Safran lancent une OPA sur les activités spatiales de l'Etat »](#)

C'était dans l'air depuis un bon petit moment, notamment dans les esprits des deux industriels Airbus Group et Safran, partenaires de longue date

dans tous les programmes de lanceurs européens et de missiles balistiques. Derrière la coentreprise (joint-venture) entre Safran et Airbus Group dans le domaine des lanceurs spatiaux, se cache en fait le vrai objectif de cette opération : mettre enfin la main sur l'autorité de design des lanceurs aujourd'hui, un bijou de technologies logé au Centre national d'études spatiales (CNES) ainsi que sur Arianespace (détenu à 34,6 % par le CNES), responsable des approvisionnements et de l'assemblage final des lanceurs en Guyane et de l'ensemble des opérations de lancements. Ce qui était une incongruité depuis trop longtemps aux yeux des deux industriels dans l'organisation de la filière spatiale.

[« La nouvelle Ariane 6 d'Airbus et Safran dévoilée »](#)

Le 16 juin, les groupes Airbus et Safran annonçaient à l'Elysée leur rapprochement dans le secteur des lanceurs spatiaux. Deux jours plus tard, ils remettaient à l'Agence spatiale européenne (ESA) une contre-proposition pour le développement du futur lanceur Ariane 6 destiné à succéder à Ariane 5. L'objectif du programme Ariane 6 est d'assurer la pérennité de l'accès autonome de l'Europe à l'espace avec un niveau de compétitivité suffisant pour affronter les nouveaux concurrents apparus sur le marché commercial et notamment la firme américaine SpaceX du milliardaire Elon Musk qui pratique des prix bien plus bas que ceux d'Arianespace, l'actuel leader du marché. Cette nouvelle architecture doit non seulement atteindre des objectifs de performances et de coûts très ambitieux mais aussi réconcilier les partenaires européens, notamment en Allemagne, qui n'ont cessé de critiquer l'architecture adoptée en 2012 car elle ne permettrait pas de protéger les emplois dans leur industrie nationale.

Les enjeux stratégiques du maintien de l'accès européen à l'espace sont multiples :

- Assurer l'indépendance décisionnelle de l'Europe dans tous les domaines bénéficiant du



secteur spatial (télécommunications, sécurité, gouvernance internationale, politiques environnementales et agricoles, échanges bancaires, etc.),

- Assurer la survie des industries spatiales européennes, en tête au niveau mondial dans de nombreux secteurs clés (télécommunications, météorologie, océanographie, observation de la Terre, lanceurs),
- Assurer la cohésion du partenariat européen dans l'espace dont les succès scientifiques, technologiques et opérationnels.

Le 8 juillet, les ministres en charge des affaires spatiales des Etats membres de l'ESA se retrouveront à Genève pour une réunion informelle. Les différentes versions d'Ariane 6 seront au menu des discussions.

« Airbus Defends Springing Last-minute Ariane 6 Design on ESA »

The head of Airbus' space division on July 1 said his company was forced to come up with an Ariane 6 rocket design that competed with the version approved by the European and French space agencies because the agency version ultimately would have decimated Europe's rocket industry. Testifying before the French Senate Committee on Foreign Affairs, Defense and Armed Forces, Francois Auque said the solid-fuel-dominated Ariane 6 design that the European Space Agency and the French space agency, CNES, approved in July 2013 would have attracted mainly European government customers — a market whose size would mean reducing Europe's rocket design and production industry by two-thirds. To avoid being decimated, he said, European rocket builders needed to be sure that the commercial market, which accounts for 90 percent of the launches of Europe's current heavy-lift Ariane 5 vehicle, would support the new vehicle.

« Des Ariane 5 bien coiffées jusqu'en 2019 »

Arianespace vient de passer commande à Ruag Space Suisse de coiffes destinées à équiper les Ariane 5 qui voleront jusqu'en 2019. Ce contrat, évalué à plus de 100 M de francs suisses (85 M€)

s'inscrit dans le cadre du lot PB+ de dix-huit lanceurs Ariane 5 commandés à l'industrie en décembre 2013. Numéro un mondial des coiffes de lanceurs spatiaux en matériaux composites, Ruag Space Suisse a fabriqué dans son usine de Zürich les coiffes ayant équipé tous les lanceurs Ariane depuis l'origine, ainsi que celles du lanceur Vega.

« Hispasat passe commande chez SSL »

SSL entame le second semestre avec l'annonce de son cinquième contrat de l'année pour un satellite de la gamme géostationnaire LS-1300. Cette fois-ci, le constructeur de Palo Alto a signé avec l'opérateur espagnol Hispasat pour la réalisation d'un satellite de 11,5 kW. Cet Hispasat 1F sera lancé en 2016 afin de prendre la relève de l'actuel Hispasat 1D. Hispasat 1F est le troisième satellite commandé par Hispasat à SSL après Hispasat 1E et Amazonas 3, lancés en 2009 et 2010. Au total, une vingtaine de satellites devraient être commandés cette année.

« Spot 7 mis sur orbite par un lanceur indien PSLV »

Le second satellite Spot de nouvelle génération, Spot 7, vient de rejoindre sur orbite son frère jumeau Spot 6, pour compléter la constellation d'observation d'Airbus Defence & Space GEO Information aux côtés des deux satellites Pléiades à haute résolution. Spot 6 et 7 sont les premiers satellites de la famille Spot à avoir été développés entièrement sous financement privé, et non sous l'égide du Cnes, dans le cadre d'un investissement de 300 M€ par Airbus DS. Ils succéderont à Spot 5, lancé en 2002 et dont le retrait est annoncé pour le premier trimestre 2015. Le nouveau premier ministre indien, Shri Narendra Modi, a assisté au lancement et félicité les équipes, affirmant que l'Inde avait "la capacité de devenir le fournisseur de lancement du monde et qu'elle devait travailler dans ce but".

« Lockheed Martin reçoit commande des SBIRS-GEO F5 et F6 »

Lockheed Martin Space Systems a empoché un contrat de 1,86 Md\$ (1,37 Md€) de l'US Air Force pour achever la production des cinquième et sixième satellites d'alerte antimissile de la série SBIRS-GEO (Space-Based Infrared Systems-



Geosynchronous Earth Orbit). Ce montant inclut aussi les opérations de préparation au lancement et les premières opérations sur orbite. Le lancement sera fourni séparément par l'US Air Force, dans le cadre de son programme EELV (dont United Launch Alliance est encore actuellement le seul fournisseur). Ce contrat vient compléter une première commande de 82 M\$ passée en octobre 2012 pour lancer les approvisionnements longs.

« Le Dnepr lance 37 satellites pour 18 pays »

Record battu ! Après avoir satellisé 33 charges utiles le 21 novembre dernier, le lanceur russo-ukrainien Dnepr a mis sur orbite 37 satellites de tailles variées le 19 juin. Le 21^e Dnepr est programmé en août, avec une charge utile composée de cinq satellites japonais.

« La NASA travaille sur un vaisseau spatial capable de dépasser la vitesse de la lumière »

La NASA a dévoilé mercredi 18 juin son vaisseau spatial Orion, en cours d'assemblage en Floride, dont le but, à terme, est de transporter des astronautes au-delà de l'orbite terrestre, ouvrant ainsi la voie à une possible mission vers la planète Mars. Le premier test du vaisseau devrait avoir lieu en décembre.

« Découvrez Athena, le futur observatoire spatial européen »

L'Agence spatiale européenne a sélectionné la seconde grande mission de son programme scientifique Vision Cosmique. L'observatoire Athena, un satellite X conçu pour étudier l'univers chaud et énergétique, sera lancé en 2028 par un lanceur européen qui devrait être une Ariane 5, voire une Ariane 6, et remplacera, à lui seul, les satellites XMM-Newton (Esa) et Chandra (Nasa).

« Former Roscosmos Chief Vladimir Popovkin Dies at 57 »

Vladimir Aleksandrovich Popovkin, former head of the Federal Space Agency, or Roscosmos, passed away on Wednesday from an undisclosed illness at the age of 57, a Roscosmos press release said.

« Un ticket pour rejoindre l'espace dans un ballon géant »

L'entreprise World View a mis au point un ballon de la taille d'un stade de football permettant de s'envoler à des dizaines de kilomètres au-dessus du sol. Bientôt un ticket pour un voyage au-dessus de la Terre. L'entreprise américaine World View espère pouvoir envoyer très prochainement des touristes dans les airs. "Imaginez flotter dans l'immensité de l'espace, profiter de vues spectaculaires de notre planète - la courbure de la Terre, sa biosphère et son atmosphère, peintes dans des nuances de blanc, bleu et de verre opposées à la noirceur du cosmos infini" est le programme que propose l'entreprise américaine qui vient de réaliser un vol d'essai, inhabité, de son ballon.

AÉRONAUTIQUE

« Asiana : le NTSB confirme l'erreur de pilotage »

Le NTSB a présenté le 24 juin le rapport de son enquête sur l'accident du 777-200ER d'Asiana à San Francisco l'année dernière. L'agence américaine conclut que cet accident est dû à une erreur de pilotage, l'équipage ayant mal géré la descente de l'appareil lors de l'approche à vue. Plusieurs facteurs contributifs ont également été identifiés, notamment la complexité des systèmes de navigation et la fatigue.

« Des Rafale au Qatar contre des vols de Qatar Airways en France : la crainte d'Air France »

La question de l'attribution par la France de plus de vols droits de trafic) à Qatar Airways sera évidemment posée par les Qataris lors de la visite ce lundi en France du cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, venu manifester son intérêt pour le Rafale.

« La compagnie aérienne Etihad va prendre 49% du capital d'Alitalia »

Après des mois de négociations, les deux compagnies aériennes ont annoncé avoir trouvé un accord. Etihad Airways entrera au capital d'Alitalia à hauteur de 49%. Le fond et le prix de la transaction restent inconnus.

« Libéralisation : Bruxelles défend-elle son aviation? »



Depuis les années 1990 et les grandes heures de la libéralisation, le transport aérien a été repoussé à la marge de l'agenda européen. Pourtant, ériger Bruxelles en vrai pouvoir sur la scène internationale est un sujet brûlant.

[« French Air traffic Controllers strike to keep borders in the sky »](#)

The International Air Transport Association (IATA) strongly condemned the strike action by French air traffic controllers which targets vacationers at the start of the busy summer holiday season.

EXPORT CONTROL

[« Nouveaux défis pour l'administration – Olivier-Pierre Jacquotte »](#)

A peine l'administration Obama a-t-elle publié les assouplissements tant demandés et depuis si longtemps sur les satellites, que l'industrie américaine reprend de la voix pour demander que d'autres domaines technologiques bénéficient également d'assouplissements comparables, ou qu'au moins une clarification soit apportée sur leur statut vis à vis de l'export. Ces domaines, à savoir le cloud computing, les logiciels de cryptage et la cyber-sécurité, ont récemment été mentionnés par Caroline Atkinson, conseillère du Président Obama pour les affaires économiques et de sécurité, qui avait alors déclaré que l'administration devait établir ce qui relevait du contrôle des exportations et ce qui devait en être exclu. Ces paroles ont depuis ému et rendu inquiète l'industrie. Vous sauvegardez vos fichiers sur DropBox ou GoogleDrive, vous sécurisez vos achats en ligne par une liaison cryptée, vous avez installé un antivirus... Ces trois technologies mentionnées par Mme Atkinson nous concernent tous au quotidien et sont complètement duales, contrairement à la quasi-totalité de ce à quoi la réforme s'est attaquée jusqu'à présent. L'administration qui a fait tous ses efforts depuis 3 ans pour déplacer les technologies commerciales de la juridiction du Département d'Etat (ITAR) vers celle du Département du Commerce (EAR) réputée moins restrictive, se retrouve à explorer un univers

totallement inconnu et est confrontée à un réel défi sur ces questions où il est bien difficile de tracer la limite entre défense et dual. D'où l'impatience tout empreinte d'inquiétude de l'industrie rassemblée au sein de la Coalition for Security and Competitiveness (CSC) qui demande à l'administration célérité, cohérence, transparence et clarté sur ces sujets.

[« Mea Culpa \(discret tout de même !\) de l'Administration – Olivier-Pierre Jacquotte »](#)

Le Département d'Etat (DDTC, en charge du contrôle export) a publié le 18 juin les documents relatifs à une amende de 10 millions de dollars infligée à la société Intersil pour manquement grave à l'AECA et à la réglementation ITAR. Parmi ces 10 millions, 4 devront être consacrés à la mise en place de lourds programmes de conformité décrits le Consent Agreement, les 6 autres revenant directement dans la poche de l'Oncle Sam. En quelques mots, cette société spécialisée dans la production de composants électroniques durcis pour utilisation spatiale, a fait l'erreur de classer EAR certains composants destinés à l'export (sous les ECCN 3A001 a.1 et 2 ou EAR 99) alors qu'ils faisaient partie de l'USML (Catégorie XV.e) et relevaient donc de l'ITAR. Suite à cela, les composants ont été exportés, puis réexportés vers différents pays, dont la Chine, sans passer sous les fourches caudines du Département d'Etat. Intersil a clairement fauté, mais paradoxalement DDTC reconnaît dans la lettre à charge (charging letter, p.5 # 11) avoir induit la société en erreur par des mauvais conseils (misinformed et misadvised). Par ailleurs, on peut se demander, si les agences impliquées dans le processus de contrôle des exportations dans leur ensemble et consultées dans le processus de délivrance des autorisations EAR initiales n'ont pas fait preuve de légèreté en laissant passer une telle licence pour ces composants clairement spatiaux. Morale de l'histoire : les industriels qui font des fautes doivent payer de lourdes amendes et se conformer à des programmes de conformité contraignant. L'administration se trompe, no problem, l'erreur est humaine...



« Les composants spatiaux durcis aux radiations quittent l'USML – Olivier-Pierre Jacquotte »

Comme annoncé dans les publications de l'Administration datées du 13 mai, aujourd'hui (27 juin) entrent en vigueur les premières modifications concernant la Catégorie XV "Véhicules spatiaux et équipements associés" de l'ITAR. Ce sont les circuits électroniques durcis aux radiations, faisant anciennement l'objet du paragraphe XV(d) de l'USML, qui sont transférés dans la CCL.

Pour mémoire, et pour les experts, la description de ces circuits était la suivante :

(d) Radiation-hardened microelectronic circuits that meet or exceed all five of the following characteristics:

1. A total dose of 5×10^5 Rads (Si);
2. A dose rate upset threshold of 5×10^8 Rads (Si)/sec;
3. A neutron dose of 1×10^{14} n/cm² (1 MeV equivalent);
4. A single event upset rate of 1×10^{-10} errors/bit-day or less, for the CREME96 geosynchronous orbit, Solar Minimum Environment;
5. Single event latch-up free and having a dose rate latch-up threshold of 5×10^8 Rads (Si).

« Nouvel amendement de la Third Final Rule »

En lien avec la Third Final Rule de la Réforme Export Control US pour les Catégories IV de l'USML (Launch Vehicles, Guided Missiles, Ballistic Missiles, Rockets, Torpedoes, Bombs, and Mines), V (Explosives and Energetic Materials, Propellants, Incendiary Agents, and Their Constituents), IX (Military Training Equipment), X (Personal Protective Equipment), et XVI (Nuclear Weapons Related Articles), le Département d'Etat a publié un Amendement visant à corriger et modifier cette Third Final Rule. Tout comme Final Rule, l'Amendement entre en vigueur le 1er juillet.

Les changements ont pour but de clarifier la loi en révisant certains textes et en mettant à jour le Supplement No. 1 to part 126. Ils prennent également en compte les modifications apportées aux catégories USML dans la règle publiée le 2 janvier 2014. De plus, le supplement No. 1 to part 126 a été amendé en supprimant la note relative aux

sous-munitions (auparavant, la note 16), car sa présence a créé une confusion inutile à l'égard de la politique américaine sur les armes à sous-munitions.

TELECOMMUNICATIONS

~ FRANCE ~

« SFR et Numericable signent leur accord définitif de rapprochement »

L'accord "définitif" scellant le rapprochement entre SFR et Numericable a été signé vendredi. Vivendi, Altice et Numericable annoncent avoir signé aujourd'hui l'accord définitif de rapprochement entre SFR et Numericable à l'issue d'un dialogue très constructif avec les instances représentatives du personnel concernées. Vivendi rappelle que cette offre correspondait "au projet industriel le plus porteur de croissance, le plus créateur de valeur pour les clients, les salariés et les actionnaires, et répondant le mieux aux objectifs tant de SFR que de Vivendi".

« L'étude sur la qualité des réseaux qui bouscule les idées reçues »

Pas moins de 90 000 mesures ont été faites dans 900 communes et agglomérations. Réalisées en extérieur, en intérieur, en rez-de-chaussée, en étage, en circulant à pied, en voiture, en train, en ville, à la campagne..., ces mesures révèlent d'importantes disparités de qualité des réseaux. Sur les 258 critères retenus pour coller le mieux possible à «l'expérience client», Orange affiche des résultats supérieurs à la moyenne à 213 reprises, loin devant ses concurrents. Bouygues arrive en seconde position avec 75 critères au-dessus de la moyenne. Un chiffre deux fois supérieur au score de SFR, troisième de ce classement réalisé pour la première fois par l'ARCEP. Enfin dernière grosse surprise : Free, le quatrième opérateur mobile, arrivé sur le marché en janvier 2012 sous l'impulsion de l'ARCEP, justement, est dernier avec un score plus que passable : deux critères seulement pour lesquels Free mobile se classe au-dessus de la moyenne.

« Bruxelles saisi sur l'amende record d'Orange et SFR »



La Cour d'appel de Paris demande l'avis de la Commission européenne sur l'amende de 183 millions d'euros infligée il y a un an et demi à Orange et à SFR par le gendarme de la concurrence, pour avoir proposé des appels moins chers vers leurs propres clients.

« L'ARCEP plaide pour un secteur des télécoms redynamisé »

Dans son rapport d'activité, l'Autorité présente un marché contrasté entre la hausse des volumes (abonnements, data, débits, couverture très haut débit et mobile 4G) et constate que le recul du chiffre d'affaires des opérateurs est en partie dû à la baisse des prix, avec pour conséquence, une baisse des emplois.

« L'ARCEP va mettre l'accent sur la qualité des services mobiles »

Hier, le président de l'Autorité a énuméré les priorités pour le secteur. Elles visent toutes à redonner des marges de manœuvre aux opérateurs après trois ans de baisse des prix. Jean-Ludovic Silicani souhaite "rééquilibrer dans le choix des consommateurs les deux paramètres prix et qualité de services". Le déclic date de décembre, quand Free Mobile a lancé sa 4G avec une faible couverture. Si les consommateurs ne faisaient pas la différence en termes qualitatifs, les opérateurs cesseraient d'investir. L'ARCEP espère pouvoir mettre en place des mesures de couverture et de qualité plus fines, au niveau régional.

« La qualité de service de Free Mobile due à son arrivée récente sur le marché selon l'ARCEP »

"Le fait que l'on ait constaté que, sur un nombre important d'indicateurs, Free avait une qualité de service inférieure à celle de ses concurrents est dû au fait que les communications de Free passent soit sur son réseau soit sur celui d'Orange" grâce au contrat d'itinérance, a déclaré Jean-Ludovic Silicani. Or, "Free, pour l'instant, a un réseau qui n'est pas complet", a-t-il souligné.

« Etude 3G/4G : Free Mobile répond au classement de l'Arcep »

Free estime que l'étude de l'ARCEP est biaisée puisqu'elle a été réalisée en début d'année alors que "notre couverture en propre a fortement augmentée, en 4G notamment". Le directeur général de Free regrette par ailleurs que le critère de la "navigation en WiFi, essentiel sur la data à domicile" n'ait pas été retenu. "Or c'est Free qui dispose du parc Wifi communautaire le plus important". Peut-être mais c'est bien de 3G et 4G dont il s'agit dans cette étude.

« La mutualisation entre SFR et Bouygues sur la sellette »

L'accord de mutualisation des réseaux mobiles de SFR et de Bouygues Telecom semble en mauvaise posture. L'ARCEP aurait rendu un avis critique sur le sujet il y a deux semaines. Consulté par l'Autorité de la concurrence, elle-même saisie par Orange, le gendarme des télécoms rappelle dans cet avis confidentiel sa position favorable à la mutualisation des réseaux. Mais il émet aussi certaines réserves. Si cet accord est assorti de clauses d'itinérance 4G permettant à SFR de bénéficier du réseau et des fréquences de Bouygues, il disposera d'un avantage trop important par rapport aux autres opérateurs qui ont lourdement investi dans leur réseau.

« Orange : 69 % de la population couverte en 4G d'ici une semaine, 80 % en H+ »

Orange continue sa course à la 4G et annonce qu'il couvrira 69 % de la population au 1er juillet prochain. Un chiffre qui ne doit rien au hasard puisqu'il s'agit exactement du taux revendiqué par Bouygues Telecom.

« Vivendi ouvre une nouvelle ère avec Vincent Bolloré »

Le nouveau patron a expliqué qu'il souhaitait transformer le holding financier qu'était Vivendi au cours des dernières années en "un groupe industriel intégré dans les contenus".

« Dégrouper des réseaux câblés impossible »

Pour l'ARCEP, il est "techniquement impossible" de dégroupier le réseau de Numericable. Pour le moment, Numericable n'a pas d'obligation d'accueillir d'autres opérateurs sur son réseau. La loi de Modernisation de l'Economie de 2008 ne comprend que la fibre optique pour définir les



modalités de régulation symétrique qui régit tous les acteurs qui déploient le Très Haut Débit en France. L'ARCEP a ainsi les définit les règles et conditions d'accès au réseau FttH déployé par les différents opérateurs, mais Numericable ne déployant pas la même technologie, il n'est donc pas pour le moment soumis aux mêmes règles d'accès à son réseau par les autres opérateurs. Si le scénario d'un équivalent de dégroupage semble donc bien difficile à l'heure actuelle, l'Autorité de la concurrence pourrait par contre forcer Numericable à signer des accords comme il l'a déjà fait dans le passé avec Bouygues Telecom, Darty ou encore Auchan Télécom.

« Bouygues Telecom tente une offensive dans la fibre en sabrant les prix »

L'opérateur lance sa première offre commerciale de fibre optique à 26 euros. Mais il ne s'adresse qu'à 1 million de foyers éligibles, à Paris et quelques grandes villes. Cette agressivité commerciale est aussi un signal adressé à la concurrence en pleine recomposition du marché.

« Bouygues Telecom s'attelle à la construction d'un réseau fixe »

Cela devrait lui permettre d'assurer son indépendance. Bouygues a investi 300 millions d'€ depuis 2009 dans son réseau fibre, avec à ce jour 1,1 million de prises. Le nombre d'abonnés FttH est inférieur à 50.000. Parti après les autres, Bouygues a introduit en 2010 un règlement de différend devant le régulateur des télécoms, afin d'avoir le droit de co-investir a posteriori avec ses rivaux. Il a ainsi pu souscrire des offres de location à la ligne dans les grandes villes. Dans ces zones dites "très denses", Bouygues peut accéder à 550.000 prises déployées par Orange et à environ 1 million de foyers raccordés par SFR ou Free. Dans les zones moyennement denses, qui ne seront pas rentables si l'on duplique l'infrastructure, Bouygues a signé avant-hier un accord de cofinancement FttH portant sur 2,5 millions de prises.

~ EUROPE ~

« Landmark agreement between the European Commission and South Korea on 5G mobile technology »

An agreement signed in Seoul today is a milestone in the global race to develop 5G mobile technologies. Neelie Kroes, Vice-President of the European Commission for the Digital Agenda, and Mr Mun-Kee CHOI, South Korea's Minister of Science, ICT and Future Planning (MSIP) have agreed to work towards a global definition of 5G and to cooperate in 5G research. They also agreed on the need for harmonized radio spectrum to ensure global interoperability and on the preparation of global standards for 5G.

« Forte baisse des tarifs maximums des services de données en itinérance à partir du 1er juillet – une réduction de plus de 50% par rapport à l'été dernier! »

À partir du 1er juillet 2014, l'UE a réduit de plus de 50 % les tarifs maximums applicables aux téléchargements de données, qui passeront de 45 à 20 centimes par mégaoctet. Pour les utilisateurs qui voyagent dans l'UE, consulter des cartes, regarder des vidéos, vérifier ses courriels et se connecter aux réseaux sociaux dans un autre pays sera donc moins cher.

« New guidelines to help EU businesses use the Cloud »

Guidelines to help business users save money and get the most out of cloud computing services are being presented to the European Commission today. Cloud computing allows individuals, businesses and the public sector to store their data and carry out data processing in remote data centres, saving on average 10-20%. The guidelines have been developed by a Cloud Select Industry Group as part of the Commission's European Cloud Strategy to increase trust in these services. Contributors to the guidelines include Arthur's Legal, ATOS, Cloud Security Alliance, ENISA, IBM, Microsoft and SAP, Telecom Italia and others.

« Signature de l'accord UE-Canada sur les données des dossiers passagers (données PNR) »

L'UE et le Canada ont signé aujourd'hui un nouvel accord sur le traitement de données des dossiers



passagers (PNR) et le transfert de ces données par les transporteurs aériens aux autorités canadiennes compétentes. L'accord a pour objectif d'établir un cadre juridique régissant le transfert, par les transporteurs assurant le transport aérien de passagers entre l'Union européenne et le Canada, de données PNR aux autorités canadiennes compétentes, ainsi que l'utilisation ultérieure de ces données par les autorités en question. Les données peuvent être utilisées pour la prévention et la détection d'infractions terroristes ou de formes graves de criminalité transnationale, ainsi que pour les enquêtes et les poursuites en la matière.

« Aides d'État : la Commission approuve une aide de 400 millions d'euros à STMicroelectronics pour le programme de recherche Nano2017 »

La Commission européenne a conclu que l'aide octroyée par la France à STMicroelectronics (ST) pour le développement de nouvelles technologies dans le secteur nanoélectronique était conforme aux règles de l'UE relatives aux aides d'État. La Commission considère, en particulier, que le projet contribuera à la réalisation des objectifs de l'UE en matière scientifique et environnementale, sans fausser la concurrence de manière indue.

« Aides d'État: la Commission autorise une aide en faveur de projets liés aux technologies de l'information en Lituanie »

La Commission européenne a constaté qu'un régime d'aides lituanien visant à dynamiser le secteur des technologies de l'information (TIC) en Lituanie est conforme aux règles de l'UE relatives aux aides d'État. Elle a conclu, en particulier, que la mesure contribue aux objectifs de la politique de cohésion de l'UE en favorisant le développement des régions moins favorisées de la Lituanie sans fausser indûment la concurrence dans le marché unique.

« Concentrations: la Commission autorise le rachat de ONO par Vodafone »

La Commission européenne a autorisé, en vertu du règlement de l'UE sur les concentrations, le projet d'acquisition du Grupo Corporativo ONO

(«ONO») par Vodafone Group Plc. Ces deux entreprises fournissent des services de télécommunications fixes et mobiles en Espagne. La Commission est parvenue à la conclusion que l'opération ne poserait pas de problème de concurrence étant donné que les activités des parties concernées sont en grande partie complémentaires. L'entreprise ONO est principalement présente sur le marché des télécommunications fixes tandis que les activités de Vodafone ont majoritairement trait à la téléphonie mobile.

« Concentrations: la Commission autorise le rachat d'E-Plus par Telefónica Deutschland sous réserve du respect de certaines conditions »

À l'issue d'une enquête approfondie, la Commission européenne a autorisé, en vertu du règlement de l'UE sur les concentrations, le projet de rachat d'E-Plus, la filiale allemande de télécommunications mobiles de l'opérateur téléphonique néerlandais KPN, par Telefónica Deutschland (Telefónica). Cette autorisation est subordonnée à la mise en œuvre intégrale d'une série d'engagements présentée par Telefónica. La Commission s'inquiétait du fait que la concentration, telle que notifiée au départ, aurait fait disparaître du marché allemand des télécommunications mobiles deux concurrents proches constituant des forces concurrentielles importantes, et que cette opération aurait affaibli davantage la position des opérateurs de réseau mobile virtuel (ORMV) et des prestataires de services au détriment des consommateurs. Pour répondre à ces préoccupations, Telefónica a présenté des engagements, garantissant que de nouveaux concurrents entreraient sur le marché allemand des télécommunications mobiles et que la position des concurrents existants serait renforcée. Ces engagements ont permis de lever les préoccupations de la Commission.

~ INTERNATIONAL ~

« Le Sommet mondial sur la société de l'information dresse un bilan pour les dix dernières années et définit une Vision pour le programme de développement pour l'après-2015 »



Plus de 1 600 participants, dont une centaine de ministres et de dirigeants d'organisations internationales, et des représentants d'entreprises, de la société civile et des milieux universitaires se sont réunis à Genève à partir du 9 juin afin d'examiner les progrès accomplis ces dix dernières années dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et de fixer des priorités pour le programme de développement pour l'après-2015. Avec l'explosion des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui font désormais partie prenante de nos vies quotidiennes, le lien entre ces technologies et le développement humain prend une importance accrue. Il est donc nécessaire d'envisager l'édification d'une société de l'information inclusive dans le contexte élargi du programme de développement pour l'après-2015, ainsi qu'il est affirmé dans le document Vision du SMSI+10 pour le SMSI au cours de l'après-2015, qui sera approuvé aujourd'hui.

La nécessité de protéger et de renforcer les droits humains, en ligne et hors ligne, et d'élargir l'accès de tous aux TIC, en particulier pour les personnes vulnérables et marginalisées, a été mise en avant, de même que l'élaboration et la mise à disposition d'appareils simplifiés qui facilitent l'inclusion numérique. L'accent a été mis sur la nécessité d'établir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC, notamment dans des domaines comme la protection des données personnelles, le respect de la sphère privée et le renforcement de la sécurité et de la robustesse des réseaux. De même, il est nécessaire de mettre en valeur les capacités nationales et régionales de traitement des problèmes liés à la cybersécurité, en encourageant une culture de la responsabilité et de l'effort collectif de la part de toutes les parties concernées. Il faut en outre poursuivre et renforcer la coopération entre toutes les parties prenantes à l'échelle nationale, régionale et internationale.

« USA-Enquête officielle sur la qualité de l'accès à internet »

La FCC, l'autorité fédérale américaine des télécommunications, a annoncé l'ouverture d'une

enquête sur les accords entre les fournisseurs de contenus, comme Netflix, et les fournisseurs d'accès internet (FAI), comme Verizon ou Comcast, pour tenter d'établir s'ils pénalisent certains consommateurs en ralentissant les téléchargements. Des consommateurs se sont plaints auprès de la Federal Communications Commission d'être victimes des passes d'armes entre Netflix et différents fournisseurs d'accès, chacun des deux camps accusant l'autre d'être à l'origine des baisses de débit du réseau. "La question clé est de savoir si les FAI qui assurent la connexion du dernier kilomètre jusqu'au consommateur peuvent avantager ou désavantager des fournisseurs de contenus, et donc avantager ou désavantager des consommateurs", a déclaré Tom Wheeler, le président de la FCC.

« Marché mondial des services télécoms : état des lieux et projections »

L'IDATE, partenaire analyste du LTE World Summit 2014 qui s'est tenu du 23 au 25 juin 2014 à Amsterdam, rend publics les résultats de son étude publiée dans le cadre de son suivi « Telecom Players & Markets ». Après le creux de 2009 et une croissance timide en 2010, le marché mondial a retrouvé depuis 2011 le chemin d'une croissance modérée. En 2013, elle s'établit à 2.4%. En phase de reprise, les marchés télécoms des pays avancés redémarrent lentement tandis que les économies en développement profitent toujours d'une forte dynamique en volume. Ce phénomène est l'illustration d'une industrie mature poussée par la démographie plus que par l'économie. Selon l'IDATE, les revenus mondiaux des services télécoms vont passer de 1 186 milliards d'euros en 2013 à 1 341 milliards d'euros en 2018, soit une progression annuelle moyenne de 2.5%.